



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

RÉUNION DU MARDI 28 juillet 2026

Procès-Verbal N° 765 (Visio et Présentiel)

Présents : M. Vachetta, Franck Agaci, Jean-Luc Zuliani, Cyril Thévenin, Fouad Lazami, Joseph Sabatino, Florent Nardin.

ARBITRE : Mr MOREIRA Jonathan

Mr MOREIRA Jonathan licence N° 2330026607 (Sénior District) représentait le F.C. LA COTE ST ANDRE en 2025-2026.

Suite à un changement de domicile (certificat de domiciliation fourni) M. MOREIRA Jonathan sollicite une demande pour représenter en 2026-2027 le club de LCA FOOT 38, club situé à moins de 50 km de son nouveau domicile et à plus de 50 km du club quitté.

Considérant que cette requête répond aux critères imposés à l'article 33-c du Statut Fédéral de l'Arbitrage.

La Commission accorde le rattachement de Mr MOREIRA Jonathan au club de LCA FOOT 38 dès la saison 2026-2027.

Le président
Michel VACHETTA

Le secrétaire
Florent Nardin